



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

*Cluster Construction*

Bachelier en Construction

Ateliers Saint-Luc (en codiplômation  
avec l'Institut Cardinal Mercier)

Éric FLAVIER  
Olivier BERTIEAUX  
Cédric DE SY

7 novembre 2024

# Table des matières

Construction : Ateliers Saint-Luc (en codiplômation avec l'Institut Cardinal Mercier).....	3
Synthèse .....	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis la précédente visite d'évaluation...	7
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	15
Conclusion .....	17
Droit de réponse de l'établissement.....	18

# Construction : Ateliers Saint-Luc (en codiplômation avec l'Institut Cardinal Mercier)

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du bachelier en Construction dans le cadre du cluster « Construction ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu le 20 mars 2024 aux Ateliers Saint-Luc. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Construction, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi à la suite de la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Lors de ces entretiens, il note toutefois qu'il a rencontré exclusivement des parties prenantes issues des Ateliers Saint-Luc. Il ne lui a pas été donné la possibilité d'échanger avec des parties prenantes de l'Institut Cardinal Mercier.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Éric Flavier, expert de l'éducation et président du comité
- Olivier Bertieaux, expert pair et de la profession
- Cédric De Sy, expert étudiant

---

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

# Synthèse

## FORCES PRINCIPALES

- Équipe de direction et qualité stable
- Quart temps dédié à la coordination qualité
- Formation au spectre large, en cohérence avec les attentes du monde professionnel

## FAIBLESSES PRINCIPALES

- Modalité de mise en œuvre de la codiplômation (juxtaposition)
- Réseau de partenaires et d'*alumni* peu développé

## OPPORTUNITÉS

- Forte employabilité du secteur professionnel
- Environnement économique de la région bruxelloise
- Fusion avec l'Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine (ISURU) et codiplômation avec l'Institut Cardinal Mercier (ICM)

## MENACES

- *Turnover* dans l'équipe enseignante
- Absence de titulaire dans l'équipe enseignante

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Soutenir l'implémentation de la démarche qualité dans les pratiques quotidiennes des enseignants.
- 2 Renforcer la dynamique de concertation dans la mise en œuvre de la codiplômation.
- 3 Approfondir la réflexion engagée dans l'accompagnement de l'épreuve intégrée (EI) pour limiter le phénomène de décrochage étudiant au seuil de la diplomation.
- 4 Affiner les indicateurs de suivi de la démarche qualité en intégrant une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) de proximité.
- 5 Développer un réseau d'*alumni* et une dynamique de promotion.

## Présentation des établissements et du programme évalué

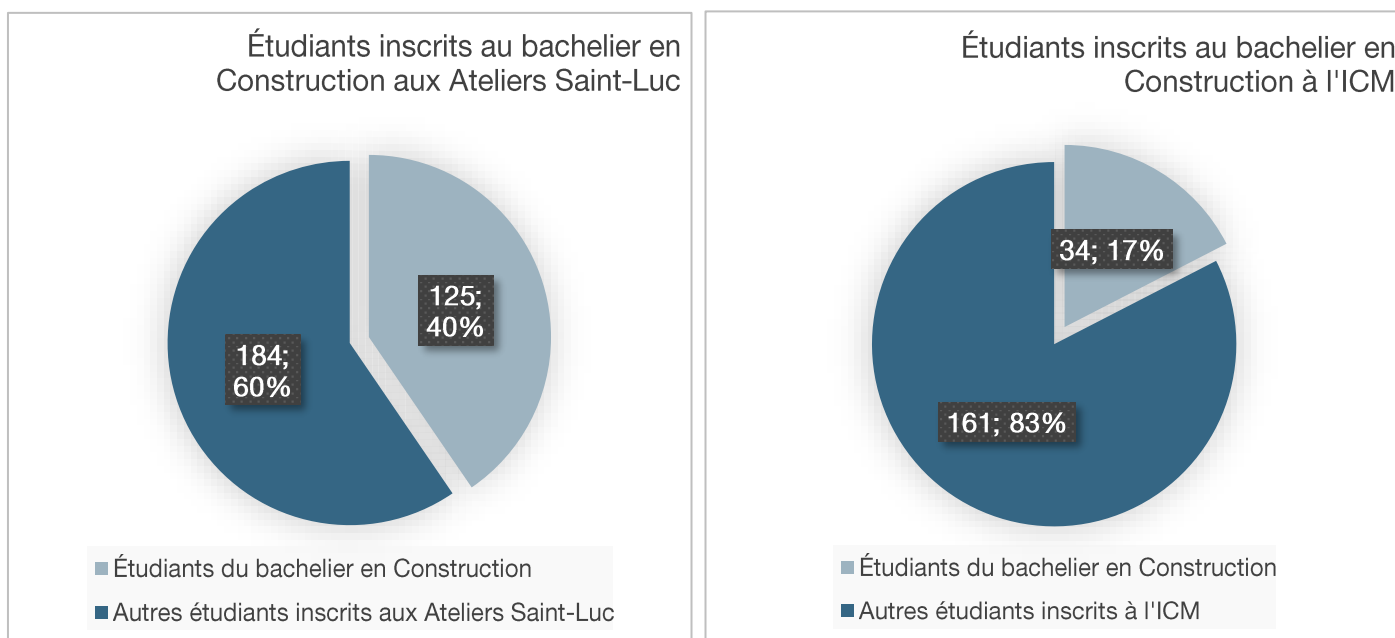
Les Ateliers Saint-Luc et l'Institut Cardinal Mercier (ICM) codiplômement le bachelier en Construction, option bâtiment depuis 2021. Parmi les deux établissements, les Ateliers Saint-Luc sont considérés comme l'établissement de référence.

Les Ateliers Saint-Luc organisent des formations d'enseignement supérieur à orientation artistique et technique. Outre le bachelier en Construction, ils proposent un bachelier en Stylisme, un bachelier en Création d'intérieurs, un bachelier en Scénographie, un master en Urbanisme et aménagement du territoire et un certificat en Illustration/édition. Dans le bachelier en Construction, ils organisent 18 des 23 unités d'enseignement (UE) et sont habilités à délivrer le titre.

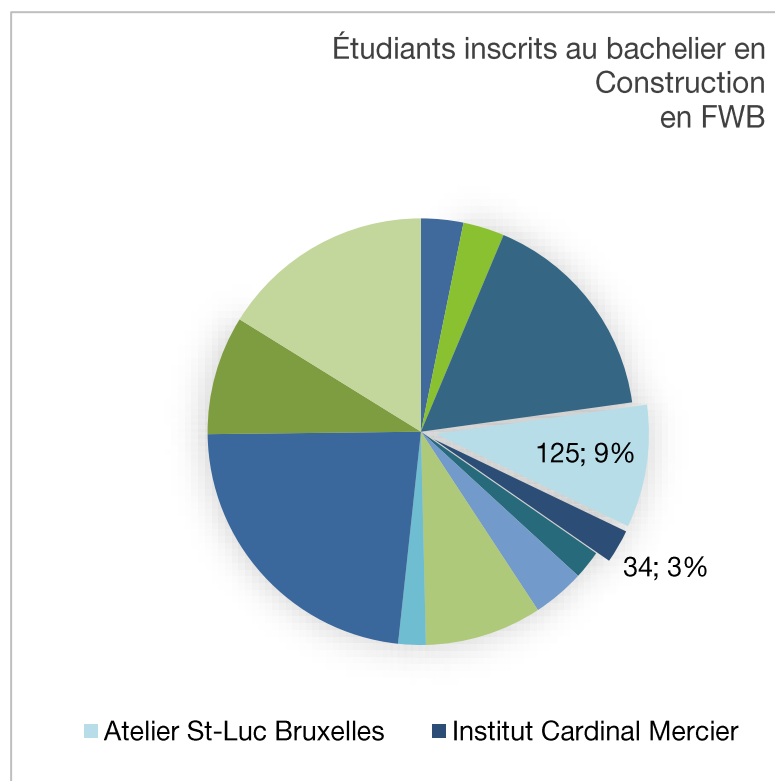
L'ICM offre un enseignement supérieur technique de type court de promotion sociale. Il organise des formations de différents types (bacheliers, certificats, etc.) dans les secteurs des nouvelles technologies, de la gestion, de la construction et de l'électronique. Dans le bachelier en Construction, il prend en charge 5 des 23 UE.

Dans les deux établissements, les formations proposées sont organisées en horaires décalés, afin d'accueillir des personnes déjà engagées dans le monde du travail.

En 2021-2022, 125 étudiants étaient inscrits au bachelier en Construction aux Ateliers Saint-Luc, tandis que 34 étudiants étaient inscrits au même bachelier à l'ICM. Les 125 étudiants représentent 40 % du nombre total d'étudiants inscrits aux Ateliers Saint-Luc, à savoir 309 étudiants. Les 34 étudiants représentent, quant à eux, 17 % du nombre total d'étudiants inscrits à l'ICM, à savoir 195 étudiants.



Les 125 étudiants inscrits au bachelier en Construction aux Ateliers Saint-Luc et les 34 étudiants inscrits au même bachelier à l'ICM représentent respectivement 9 % et 3 % du nombre total d'étudiants inscrits au bachelier en Construction dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), à savoir 1342 étudiants.<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Source : base de données Saturn (année de référence 2021-2022). Dans ce nombre ne sont pas reprises les données d'un établissement pour lequel les données sont manquantes.

## Introduction : principales évolutions de contexte depuis la précédente visite d'évaluation

La présente visite d'évaluation continue fait suite à une évaluation initiale en 2012-2013 et à une première évaluation de suivi en 2017-2018. Depuis cette dernière, le contexte des Ateliers Saint-Luc et du programme d'étude du bachelier en Construction a fait l'objet d'évolutions qu'il convient de rappeler.

La première d'entre elles réside dans la fusion, en janvier 2020, de l'École de promotion sociale Saint-Luc (EPS Saint-Luc) et de l'Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine (ISURU) donnant naissance aux Ateliers Saint-Luc. Cette fusion ne constitue pas pour autant une franche rupture de la dynamique précédente. Les deux établissements relevaient du même pouvoir organisateur (PO). La direction de l'ISURU, suite à la vacance du poste, était assurée par le directeur de l'EPS Saint-Luc. Il fut donc proposé, dans une certaine logique, la fusion des deux établissements, ce qui fut réalisé sans réelle difficulté.

Sur le plan pédagogique, cette fusion a ouvert de nouvelles perspectives pour les étudiants, ces derniers se voyant la possibilité d'accéder, sous réserve de la réussite aux tests d'admission, à un master en Urbanisme. Notons toutefois que cette opportunité est peu saisie par les étudiants.

Une seconde évolution est la contractualisation d'une codiplômation du bachelier en Construction entre les Ateliers Saint-Luc et l'Institut Cardinal Mercier (ICM). Précédemment dispensé dans les deux établissements, le bachelier en Construction est aujourd'hui, à l'exception du premier quadrimestre, quasiment exclusivement dispensé au sein des Ateliers Saint-Luc.

Sur le plan pédagogique, cette codiplômation s'inscrit dans un contexte de rénovation du programme d'étude du bachelier en Construction : un nouveau dossier pédagogique, rédigé par le conseil général de la promotion sociale, a été progressivement mis en œuvre à partir de l'année 2020-2021.

En dépit de ces évolutions, les Ateliers Saint-Luc connaissent une situation relativement stable, tant dans la population étudiante que dans l'équipe de gouvernance. Les effectifs étudiants se maintiennent à un niveau constant depuis la dernière évaluation, tout comme le nombre de diplômés, exception faite de l'année 2021-2022. La forte hausse lors de cette année s'explique notamment par les évolutions réglementaires relatives à l'adoption du nouveau dossier pédagogique, impliquant pour les étudiants de terminer leur cursus au risque de perdre le bénéfice des acquis antérieurs. L'équipe de gouvernance est d'une grande stabilité : directeur et coordinatrice qualité sont en fonction depuis plus de 10 ans, ce qui favorise un travail dans la continuité et un suivi des actions engagées dans un contexte économique également relativement stable.

## Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

### CONSTATS ET ANALYSES

#### Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Les Ateliers Saint-Luc disposent d'une équipe de direction et d'une coordination qualité pérenne et stable, les différents acteurs étant en fonction depuis plusieurs années. Il en résulte une bonne dynamique de travail au service de la formation des étudiants, en dépit d'une équipe enseignante qui connaît un *turnover* plus important. Ce *turnover* s'explique en partie par la situation des formateurs qui interviennent en soirée, en complément de leur activité professionnelle principale. Dès lors, si la volonté d'une démarche d'amélioration continue anime direction et coordination qualité, sa mise en œuvre effective dans le quotidien de la vie du programme d'étude relève d'un équilibre fragile, qui nécessite de mobiliser, souvent à distance, les différentes parties prenantes, notamment les enseignants. Cette difficile implémentation dans les pratiques du quotidien trouve pour partie son explication dans le fait qu'aucun enseignant du programme occupe un poste de titulaire, d'où une présence qui se limite aux temps d'enseignement. Toutefois, l'instauration d'une coordination de section depuis la précédente visite d'évaluation constitue une ressource pour l'amélioration de cette implémentation. Les étudiants sont en revanche plus intégrés par le truchement du conseil des étudiants. Ce dernier, créé en 2022, constitue une évolution notable depuis la précédente évaluation et permet d'assurer une représentativité étudiante (représentants élus par leurs pairs) dans les instances consultatives (par exemple, la tenue deux à trois fois par an du conseil des étudiants). Néanmoins, force est de constater une disparité dans la part de chacun (direction, coordination qualité, enseignants, étudiants) en vue de l'amélioration continue.

#### Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 2 Sous l'impulsion de l'équipe de direction et de la coordination qualité, l'établissement s'est engagé avec sérieux dans la prise en compte des recommandations formulées à l'occasion de la visite d'évaluation de 2017-2018. Les choix politiques (fusion, codiplômation) en sont des illustrations notables, attestant de la préoccupation permanente d'assurer la bonne dynamique du bachelier en Construction. Le plan d'action élaboré en 2017-2018 a été globalement suivi, la quasi-totalité des actions étant engagées, voire terminées. Néanmoins, il est à constater que ces actions sont presque toutes prises en charge par la direction et par la coordination qualité. Si l'on peut comprendre la situation (ce sont les seuls permanents de l'établissement), cela donne le sentiment que la démarche qualité est



d'abord, voire exclusivement, l'affaire de ces seuls acteurs. Or, pour favoriser l'implémentation dans le quotidien du programme d'étude, il est essentiel que l'ensemble des parties prenantes se sente concerné et impliqué, par le truchement de leur engagement dans la réalisation de certaines actions. En outre, le suivi de ces actions est renseigné par des *smileys* indiquant un niveau de réalisation. Ce choix favorise une lecture rapide, mais fournit en contrepartie peu d'informations, tant quantitatives que qualitatives.

- 3 Dans la continuité des évolutions de contexte (fusion de l'EPS Saint-Luc et de l'ISURU), la codiplômation du bachelier en Construction avec l'ICM répond à un besoin de rationalisation des ressources pour le programme d'étude. Concrètement, cette codiplômation conduit à une mutualisation des enseignements entre les deux établissements : le premier quadrimestre est intégralement dispensé au sein de l'ICM ; puis, à partir du deuxième quadrimestre, les formations ont lieu dans les bâtiments des Ateliers Saint-Luc. Il n'y a donc pas de dédoublement de cours : tous les étudiants suivent le même cursus, ce qui facilite l'organisation pratique et homogénéise la formation suivie par tous. Néanmoins, la séparation semble marquée, et les échanges entre les deux établissements relativement limités. Tout se passe comme si les cours suivis à l'ICM constituaient une sorte de prérequis théoriques à la formation à proprement parler qui s'étale alors sur les cinq quadrimestres suivants dans les Ateliers Saint-Luc. Le même écueil semble résider sur le plan administratif, même si le service de scolarité des Ateliers Saint-Luc récupère les inscriptions, les étudiants ayant à faire des démarches au sein des deux établissements. Ainsi, tant sur le plan administratif que sur le plan pédagogique, les deux établissements semblent fonctionner en parallèle, la codiplômation prenant la forme d'une juxtaposition entre un premier quadrimestre dans un lieu et avec une culture propres et la suite du cursus dans un autre lieu selon une autre culture. Il en résulte que les parties prenantes ne saisissent pas pleinement la plus-value de la codiplômation sur le plan pédagogique.

## Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 4 Caractéristique récurrente de l'enseignement de promotion sociale (EPS), les enseignants de l'équipe pédagogique travaillent dans une certaine forme de solitude. Ils dispensent leurs enseignements en soirée, sans jouir de temps de concertation à proprement parler. Ainsi, la coordination du bachelier en Construction se réalise pour l'essentiel en distanciel et selon une modalité asynchrone (par exemple, par l'échange de mails entre les enseignants). En outre, leur formation pédagogique est limitée, les enseignants étant d'abord des professionnels du secteur avant d'être des formateurs. Si la présence de ces enseignants experts du secteur d'activité présente une plus-value indéniable pour le programme d'étude en termes de qualité des contenus et de leur adéquation avec les attentes professionnelles, cette situation présente également deux limites du point de vue de l'instauration d'une démarche d'amélioration continue. La première réside dans le faible ruissèlement de la dynamique qualité instaurée dans l'établissement vers les enseignants, ces derniers étant présents dans l'établissement de formation qu'occasionnellement pour dispenser leurs enseignements. Sur ce point, l'élaboration de la charte qualité constitue bien une ressource, mais elle semble encore insuffisamment appropriée par l'ensemble des parties prenantes. La seconde concerne le déficit d'une mémoire de la qualité pour servir de référence. En d'autres termes, le comité a pu constater un décalage dans les enjeux d'une démarche qualité que sont ceux (souhaités) de l'établissement et ceux (mis en œuvre) des enseignants.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Afin de favoriser la diffusion de la volonté d'amélioration continue qui anime direction et coordination qualité, renforcer la participation étudiante, notamment par la voie de leurs délégués au conseil des étudiants qui pourraient devenir de véritables passeurs de cette démarche d'amélioration continue en devenant les personnes ressources du lien direction-enseignants-étudiants.
- 2 Réfléchir avec les enseignants et avec les étudiants aux pistes qui leur permettraient de prendre en charge des actions concrètes en faveur de la démarche qualité. Ces actions ne doivent pas représenter une tâche surajoutée, mais doivent s'intégrer dans leurs pratiques du quotidien (réunions pédagogiques, participation commune aux jurys, notamment aux épreuves intégrées).
- 3 Affiner les indicateurs de suivi et de réalisation des actions engagées en s'appuyant sur des éléments plus objectivables (indicateurs mesurables notamment).
- 4 Rendre effective la codiplômation, en renforçant la dynamique de concertation et la communication entre les deux établissements (les Ateliers Saint-Luc et l'ICM) ayant signé une convention de codiplômation, entendue comme un objectif prioritaire, afin de lever le sentiment d'une étanchéité entre les enseignements et les pratiques des deux établissements.
- 5 Afin de soutenir l'implémentation de la démarche qualité dans le programme d'étude, renforcer l'effort de formalisation de la qualité, dont les supports serviraient de mémoire et pourraient être communiqués en interne en tant qu'éléments de référence. En d'autres termes, il s'agit de faciliter, pour les enseignants notamment, l'accès aux ressources élaborées par la direction et par la coordination qualité afin de soutenir l'implémentation de la démarche qualité.

## Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

### CONSTATS ET ANALYSES

#### Pertinence du programme

- 1 Les évolutions contextuelles, notamment la rénovation du dossier pédagogique encore peu connu des étudiants, ont amené les instances de pilotage du bachelier en Construction à faire évoluer l'organisation du programme d'étude. Ainsi, les ateliers transversaux, qui rassemblaient l'ensemble des étudiants du site de Saint-Luc, ont été abandonnés au profit d'ateliers dits verticaux, qui réunissent les étudiants des trois années de la section autour de projets communs durant une semaine. Par ce choix, il s'agit de renforcer la pertinence du programme d'étude par la mise en place de projets plus en adéquation avec les réalités professionnelles qui attendent les étudiants au sortir de leur formation.
- 2 La formation proposée couvre un spectre relativement large permettant aux étudiants de se former sans nécessairement avoir à aller chercher des modules complémentaires dans d'autres établissements. La fusion avec l'ISURU a permis d'élargir encore l'offre de formation, en ouvrant aux étudiants la possibilité d'accéder, sous réserve de la réussite aux tests d'admission, à un master en Urbanisme. Cette opportunité est cependant peu saisie par les étudiants qui s'inscrivent essentiellement en bachelier dans la perspective d'une insertion professionnelle à court terme, parfois même sans aller au terme de cette formation.
- 3 La codiplômation est une réponse pertinente dans le contexte local. Elle implique néanmoins, au-delà de ses aspects institutionnels, aux équipes de se coordonner pour dépasser les risques d'une juxtaposition des enseignements dispensés sur les deux sites. En cela, il s'agit de construire les circonstances propices à une formation homogène et cohérente. Or, sur ce point, le comité a pu constater que les équipes enseignantes de l'ICM et des Ateliers Saint-Luc se connaissent encore mal. Il en résulte des différences notables dans les méthodologies de travail, dans les modalités organisationnelles des enseignements et des supports de cours et une difficulté pour les uns à lier leurs interventions à celles des autres. Ce sentiment est renforcé par l'organisation temporelle et la répartition des enseignements où l'on observe un début de formation au sein de l'ICM, puis la suite aux Ateliers Saint-Luc. Pour les étudiants, cela implique de s'inscrire dans une certaine dynamique pour le premier quadrimestre, puis de s'adapter à de nouvelles dynamiques de travail lorsqu'ils se retrouvent dans les Ateliers Saint-Luc.

## Cohérence du programme

- 4 Si la formation dispensée semble, dans l'ensemble, satisfaire les attentes du monde professionnel et des étudiants, on observe néanmoins un décrochage étudiant significatif, notamment en fin de cursus, une part importante d'entre eux faisant le choix de ne pas présenter leur épreuve intégrée (EI). Le comité, tout comme les différentes parties prenantes, ne peut qu'être interpellé par cet état de fait, laissant penser que la diplomation n'apparaît pas pertinente et indispensable pour les étudiants. En effet, cela ne semble pas hypothéquer leur insertion professionnelle. Pour autant, à plus long terme, cette stratégie pourrait leur nuire en termes d'évolution professionnelle ou de reconnaissance de leur cursus de formation. Outre la charge de travail que représente la présentation de l'EI, cette situation questionne la pertinence qu'elle représente pour l'étudiant dans son parcours. Elle occupe pourtant une place centrale dans le dossier pédagogique, l'EI étant considérée comme le travail ultime permettant à l'étudiant de faire la démonstration de ses acquisitions et de la maîtrise de compétences complexes, impliquant dès lors pour les instances de pilotage du bachelier de repenser les modalités de l'EI. En outre, depuis trois ans, la nouvelle mouture du programme du bachelier en Construction modifie les unités de formation, ce qui permet dorénavant aux étudiants de présenter un projet complet dans un cours spécifique qui reprend globalement les objectifs demandés précédemment par le jury. Depuis peu, l'équipe pédagogique a engagé une réflexion sur ce point, l'EI pouvant désormais être axée sur un mémoire de fin d'études défendu devant un jury. Ce changement d'orientation pourrait ainsi permettre de réduire le décrochage étudiant en ce qu'il redonne de la pertinence à l'EI pour les étudiants.
- 5 Dans ce cadre, la préparation et l'organisation de l'EI constitue un point d'attention important. En effet, elle représente pour les étudiants un temps fort de leur formation en ce sens qu'elle vient conclure un travail de long terme. En cela, l'EI nécessite un accompagnement dans la durée permettant à l'étudiant de se projeter dans l'épreuve afin de la préparer au mieux. L'équipe pédagogique semble bien consciente de ces enjeux, et son renouvellement constitue tout à la fois un atout et un point de vigilance. Cela a permis l'essor d'une nouvelle dynamique portée par les enseignants qui reprennent en charge l'accompagnement des étudiants dans la préparation de l'EI. Mais cela doit aussi conduire à porter une attention sur la pérennisation d'une démarche, gage de repères et de stabilité pour les étudiants. L'enjeu est d'importance dans la mesure où il existe un phénomène de décrochage étudiant au seuil de la diplomation, c'est-à-dire que ces derniers suivent la formation, mais renoncent à la présentation de l'EI.
- 6 Les stages, et notamment le stage long de bloc 3, est un point à la fois sensible et essentiel du programme d'étude en ce qu'il constitue un lien étroit avec le monde du travail et ouvre les voies à une insertion professionnelle en fin de cursus. La recherche d'un lieu de stage fait partie intégrante de la formation, mobilisant des compétences analogues aux compétences nécessaires à la recherche d'emploi. En dépit des aides et des dispositifs d'accompagnement, cette recherche de stage est souvent perçue de manière anxieuse par les étudiants, notamment lorsque ces derniers peinent à trouver une structure d'accueil au fur et à mesure que l'échéance se rapproche. Les étudiants se sentent démunis et peu outillés. Le stress inhérent à cette recherche les empêche parfois également d'intégrer pleinement les informations apportées par les enseignants visant à les soutenir dans cette démarche. Cela conduit également certains étudiants à parfois accepter des lieux de stage de second choix, par défaut. Il est alors essentiel de pouvoir rassurer les

étudiants et surtout les accompagner au mieux dans cette démarche afin que cela ne constitue pas un obstacle à leur formation. Le stage de bloc 1 d'insertion professionnelle visant à découvrir le monde professionnel et ses contraintes souffre des mêmes difficultés. D'une part, la notion de découverte du milieu professionnel apparaît peu pertinente pour des étudiants qui sont, pour une large part, déjà en activité. D'autre part, pour ces mêmes étudiants, cela les place dans une situation quasi dilemmatique, dans la mesure où les horaires des stages sont bien souvent les mêmes que ceux de leur activité professionnelle. Ces enjeux inhérents au stage se posent avec d'autant plus d'acuité lorsque les étudiants exercent une activité professionnelle en journée, et plus encore lorsque celle-ci se situe en dehors du champ de la construction.

## Efficacité et équité du programme

- 7 L'équipe enseignante du programme d'étude du bachelier en Construction est composée de professionnels du secteur d'activité qui assurent, en complément de leur métier, une mission de formation. Il en résulte des pratiques pédagogiques très différentes s'appuyant sur des outils tout aussi variés. Cela va de la communication d'un syllabus minimal (parfois transmis tardivement) ou de ressources par *mail* à la création d'un site personnel dédié et richement documenté, avec tout un camaïeu de pratiques intermédiaires. Héritage de la période de continuité pédagogique lors de la crise sanitaire mondiale de 2020, chaque enseignant a ainsi développé ses pratiques et ses propres outils numériques en appui de la formation. Si l'établissement propose la plateforme *Freedcamp*, cette dernière est très inégalement investie par les enseignants et pas toujours adaptée aux activités pédagogiques. En d'autres termes, il existe une forte hétérogénéité à tous les niveaux : pratiques pédagogiques, plateforme numérique d'appui, nature et contenu des documents en appui des enseignements. Dès lors, la charge revient à l'étudiant de collecter, d'organiser et d'archiver l'information.
- 8 Le public accueilli en EPS est un public particulier, caractérisé notamment par sa diversité dans son rapport à la formation et à l'institution : plus ou moins jeune, ayant une expérience professionnelle plus ou moins importante, en reconversion ou en recherche de diplomation, etc. Néanmoins, les étudiants présentent tous ou presque une forme de fragilité, particulièrement dans le cas de programmes d'études en horaire décalé, tels que le bachelier en Construction, objet du présent rapport. Travaillant la journée, suivant les cours en soirée, les étudiants éprouvent parfois des difficultés à concilier l'ensemble de ces activités, sans compter la charge de famille pour certains d'entre eux. Dans un tel contexte, un service d'aide à la réussite s'avère essentiel pour repérer les difficultés et offrir un accompagnement ou proposer des dispositifs de remédiation. Si les enseignants font preuve d'une relative disponibilité, écoute et compréhension, ils ne peuvent combler l'ensemble des besoins des étudiants les plus en difficulté, notamment parce qu'ils n'ont pas ou ont peu de formation pédagogique et manquent de ressources pour adapter leurs pratiques aux besoins spécifiques.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Valoriser les opportunités de diversification de l'offre de formation offerte par la codiplômation avec l'ICM et par la fusion avec l'ISURU dans la présentation de la formation afin de devenir un marqueur d'attractivité.
- 2 Organiser des rencontres de façon plus régulière entre les équipes éducatives, afin d'établir une meilleure cohésion et une continuité dans les enseignements et dans les méthodes des deux sites de la codiplômation.
- 3 En regard de la lourdeur de la fin du parcours de formation, poursuivre la réflexion menée sur les modalités pratiques de l'EI et de sa validation. La piste envisagée de l'inscrire dans une orientation de type mémoire en lien avec une thématique choisie par l'étudiant est donc à approfondir. Il s'agit aussi de poursuivre et de renforcer les efforts en matière d'accompagnement des étudiants à l'EI afin de limiter le phénomène de décrochage au seuil de la diplomation.
- 4 Afin de soutenir les étudiants dans la recherche de stage, renforcer la communication interne relative aux aides et aux dispositifs d'accompagnement. Concrètement, cela pourrait passer par exemple par l'instauration de permanences d'enseignants, par des *listings* de lieux potentiels, par un réseau d'anciens étudiants (*alumni*), par un guide méthodologique, etc., autant de moyens visant à atténuer le sentiment de stress.
- 5 Afin de soutenir la réussite étudiante et l'accompagnement de leurs difficultés, mettre en place et/ou renforcer les dispositifs suivants :
  - a. Sous l'impulsion de la coordination qualité, instituer un cadre général dans la transmission des documents supports de cours afin de garantir un minimum commun ;
  - b. Instaurer une politique du numérique partagée afin de réduire la diversité des plateformes d'appui et proposer aux étudiants une traçabilité des documents mis à leur disposition. Cela permettrait de dégager les étudiants de la charge de la gestion de ces documents ;
  - c. Soutenir la mise en place de temps dédiés à l'échange de bonnes pratiques et formaliser des usages communs. Cela permettrait de pallier le déficit de formation pédagogique des professionnels et les outillerait dans la prise en charge des difficultés des étudiants.
- 6 Encourager l'équipe enseignante à s'engager dans une démarche de développement professionnel au plan pédagogique. En prenant appui sur les ressources proposées par le pouvoir organisateur et par le réseau, il s'agirait de mettre à la disposition des enseignants des ressources pédagogiques, voire de les sensibiliser au bénéfice de suivre une/des formations pédagogiques.

## Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

### CONSTATS ET ANALYSES

#### Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Indéniablement, la culture qualité anime l'équipe de direction, l'attribution de moyens à hauteur d'un quart temps dédié à la coordination qualité en témoigne. Cela permet le déploiement d'une réflexion pérenne portant sur les processus d'amélioration continue des formations, d'autant que l'on observe une grande stabilité sur ces postes clés. Plus concrètement, il est à mettre au crédit de l'établissement l'organisation régulière de réunions pédagogiques ou encore la mise en place d'enquêtes de type évaluations des enseignements par les étudiants (EEE), sans pour autant qu'il soit toutefois possible de systématiser ces dernières chaque année pour tous les enseignements en raison de la charge que cela représenterait. Si un bilan de ces EEE est néanmoins proposé annuellement, il semble que cette impulsion qualité ne ruisselle pas autant qu'elle le pourrait en direction des enseignants. Pour le dire autrement, le comité a pu constater une forte cohésion interne à l'établissement (direction, coordination qualité) d'une part et des pratiques, bien que souvent pertinentes, plus singulières et isolées chez les enseignants d'autre part. Aussi, si l'on peut évoquer une culture qualité, dont la charte éponyme se fait l'écho, son appropriation par l'ensemble des parties prenantes demeure encore fragile.
- 2 À propos des EEE, le comité a pu constater que deux formes de pratiques se développent conjointement. La première, à une échelle plutôt macro, est l'œuvre de la coordination qualité. Elle vient sonder annuellement, sur la base d'un questionnaire générique, les étudiants sur leur vécu à propos de quelques-uns des enseignements suivis (une rotation sur trois années a été instaurée) et dont les résultats sont communiqués exclusivement aux enseignants concernés. La seconde, moins institutionnalisée, est occasionnellement déployée par les enseignants eux-mêmes dans le cadre de leurs cours et porte sur une régulation de proximité, plus singulière, sans réelle préparation ou suivi donné. Celle-ci peut prendre la forme d'un bilan oral. Néanmoins, un niveau minimum de formalisation et le passage par l'écrit (un court questionnaire ciblé par exemple) permettraient d'atteindre un niveau de granularité nettement plus fin. Si les deux démarches sont pertinentes, elles semblent cependant se déployer indépendamment l'une de l'autre, alors même qu'elles pourraient s'enrichir mutuellement. Les effets induits par ces démarches semblent peu perceptibles par les étudiants qui n'en identifient pas explicitement les conséquences dans l'organisation et dans la mise en œuvre du programme d'étude (cf. critère B, cohérence et efficacité notamment).

## Implication des parties prenantes

- 3 Dans le prolongement des constats exposés dans le critère B, le comité pointe le faible sentiment d'appartenance à l'établissement des différentes parties prenantes, notamment des étudiants. Cela incombe bien évidemment aux caractéristiques du public accueilli et aux spécificités de l'EPS. Pour autant, à l'instar de ce que nous avons relevé plus haut à propos de la recherche de stage, l'existence d'un « réseau *alumni* », réunissant les anciens étudiants et autres acteurs du monde professionnel, constitue un véritable vecteur de l'identité d'un établissement ou d'un programme d'étude. Dans le contexte particulier du bachelier en Construction, dont la formation est exclusivement dispensée par des enseignants tous vacataires et intervenant ponctuellement dans le programme d'étude, il est fondamental de soutenir et d'entretenir une identité forte servant de référence commune.
- 4 Dans le même sens, sans doute du fait des caractéristiques d'un public ayant choisi de suivre une formation en horaire décalé du fait de contraintes professionnelles et/ou familiales, il ne semble pas exister ce que l'on pourrait nommer « un esprit de corps, de promotion ». Les étudiants suivent les enseignements, se croisent à ces occasions, mais ne semblent pas avoir d'opportunité d'aller au-delà de ces relations de surface. Dès lors, ils se sentent concernés par leur formation à titre individuel, mais peu au nom du collectif. Il en résulte un engagement limité dans les différentes instances, une participation faible aux différentes enquêtes au motif qu'ils ne tireront pas personnellement bénéfice des évolutions du programme d'étude, de faibles relations entre les étudiants des différentes années d'étude, voire avec les anciens.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Développer une communication plus explicite en direction notamment des enseignants et des étudiants à propos de la charte qualité et surtout de ses implications pratiques dans la vie quotidienne du programme d'étude.
- 2 Instaurer un accompagnement des enseignants dans la mise en œuvre d'une démarche d'EEE au sein de leurs enseignements respectifs, par exemple en leur proposant une trame commune que chacun pourrait ajuster à son enseignement. Cela permettrait d'une part de renforcer la légitimité et l'efficacité de la démarche et d'autre part d'envisager une analyse transversale des enseignements du programme d'étude.
- 3 Instaurer un réseau de type *alumni* autour des anciens étudiants et des acteurs du monde professionnel (enseignants, maîtres de stage, entreprises partenaires, etc.), dans le but de contribuer au renforcement de l'identité du programme et de sa cohésion interne.
- 4 Inciter les étudiants à développer une identité et une culture de promotion, notamment par l'organisation d'activités extrascolaires entre étudiants et anciens étudiants (conférences, visites, débats, etc.), voire inviter les enseignants. *A minima*, la mise à disposition d'un lieu de convivialité (une salle) afin qu'ils puissent se réunir permettrait de tendre vers cet objectif.



## Conclusion

Le comité tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont œuvré à l'organisation de la visite offrant aux experts un cadre de travail propice à son bon déroulement et particulièrement le directeur et la coordinatrice qualité ayant fait preuve d'une grande disponibilité.

Le bachelier en Construction proposé par les Ateliers Saint-Luc (en codiplômation avec l'ICM) est une formation de taille modeste du point de vue de ses effectifs, déployée dans un établissement qui dispose de peu de moyens, outre les dotations de périodes de cours, permettant d'assurer les enseignements. L'équipe pédagogique est composée exclusivement de professionnels qui assument une charge de cours en parallèle de leur activité première dans le champ de la construction. Ces caractéristiques structurelles ne sont pas sans conséquence sur l'organisation et sur la mise en œuvre du programme d'étude : les choix en matière de politique du numérique, de politique des stages, d'accompagnement à l'EI sont autant de points d'attention développés dans les sections précédentes de ce rapport pour lesquels les recommandations formulées n'ont d'autres ambitions que d'accompagner la section dans l'amélioration continue de son programme d'étude.

Néanmoins, le bachelier en Construction bénéficie également d'un certain nombre d'atouts ou d'opportunités. Ainsi, son implantation dans la région bruxelloise offre un environnement propice à l'insertion professionnelle de par le nombre important d'entreprises et de partenaires pouvant potentiellement accueillir les étudiants en stage ou les employer à l'issue de leur formation. De même, la fusion avec l'ISURU et la codiplômation avec l'ICM ouvrent des perspectives d'élargissement de la formation, dont une exploitation opportuniste permettrait de valoriser l'identité propre du programme d'étude et lui permettre de gagner en attractivité.

Pour autant, le comité reste conscient des efforts déjà engagés par l'équipe de direction et la coordination qualité qui doivent composer avec des ressources limitées, tout en assurant la mise en œuvre du programme d'étude. Les recommandations formulées dans le présent rapport doivent ainsi être lues comme des pistes de réflexion destinées à guider une démarche d'amélioration continue.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation  
Construction  
2023-2024

## Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

X L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique <sup>1</sup>	Point <sup>2</sup>	Observation de fond

Nom, fonction, date et signature  
de l'autorité académique dont  
dépend l'entité

Fontaine Catherine, directrice  
adjointe  
06/11/2024

Nom, date et signature du  
coordonnateur de  
l'autoévaluation

Pitz Clarence, coordinatrice  
qualité  
06/11/2024 p.o.

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

<sup>2</sup> Mentionner le numéro précédant le paragraphe.